

Programme de Formation/Accompagnement VAE

Ce module d'accompagnement VAE est destiné :

- Aux personnes ayant obtenu une notification de recevabilité (Livret 1) et qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement.
- Il est accessible aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

À l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de :

- S'approprier les référentiels professionnels d'activités et de compétences
- Organiser et rédiger son livret 2
- Choisir les expériences les plus significatives et les plus pertinentes pour illustrer les compétences du référentiel
- Choisir les preuves et les annexes les plus pertinentes pour convaincre le jury
- Présenter son parcours professionnel au jury, de manière argumentée et illustrée d'exemples, en respectant le temps prévu
- Répondre aux questions du jury

TARIF & CONDITIONS

Prix de l'accompagnement individuel de 20 heures : 1 950 €

PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT VAE

(Dernière mise à jour : 5 avril 2025)

L'accompagnement est réalisé par un accompagnateur VAE professionnel.

L'accompagnement individuel, de 20 heures, est composé de 11 entretiens d'une heure en visioconférence et 9 heures de lecture, corrections, amélioration des écrits reçus.

En fonction de l'avancement des écrits, il pourra y avoir des ajustements méthodologiques de communication afin de finaliser le dossier.

1re SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Présentation commune
- Présentation du dispositif, de la méthodologie, de la matrice
- Conseils d'organisation et de rédaction

- Définition des parties à rédiger

2e SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Identification du positionnement professionnel au regard des attendus du référentiel
- Choix des expériences et situations : élaboration du fil conducteur du livret 2.
- Méthodologie d'analyse et de formalisation des situations de travail

3e SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Présentation des premiers écrits et lecture critique avec l'accompagnateur
- Échanges sur le fond (analyse, sens, identité et posture professionnelle...) et sur la forme (organisation, méthode, formalisation...) du livret 2
- Conseils sur les axes d'améliorations et orientations pour la poursuite des écrits

SÉANCE 4 à 8 AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (5 heures)

- Finalisation du choix des situations et de l'organisation du livret 2
- Poursuite de l'analyse et de la formalisation des expériences et situations de travail
- Articulation des situations retenues avec les éléments de preuves
- Identification et travail sur les compétences transversales et transférables

9e SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Finalisation de la version finale du dossier

10e SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Préparation du support de présentation devant le jury

11e SÉANCE AVEC L'ACCOMPAGNATEUR (1 heure)

- Entraînement à la soutenance orale
- Identification des zones de questionnement et des arguments et éléments à développer
- Conseil pour une communication efficace de son expérience en jury VAE (contenus, posture...)

Une attestation de présence est délivrée en fin d'accompagnement et un entretien bilan post-jury est systématiquement proposé.



En cas de validation partielle, les possibilités de poursuite du parcours de validation seront étudiées avec le candidat.